

**PROGRAMME DE FORMATION
CENTRE DE GRAVITE PROFESSIONNEL (CGP®)
Orientation et évolution professionnelle
2 jours**



Objectifs

La formation permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre du CGP® dans le type de champs d'application « Orientation et évolution professionnelle ».

A l'issue de la formation, les nouveaux praticiens sont en capacité de :

- Comprendre le concept de la Personnalité Professionnelle et maîtriser le modèle CGP®,
- Faire passer le test CGP®, calculer les résultats et les analyser, réaliser des restitutions individuelles,
- Positionner des environnements de travail (postes de travail, filières d'études, types de métier et de secteurs d'activités), sur la matrice CGP®,
- Emettre des préconisations en lien avec le type de champs d'application.

Public concerné

La formation s'adresse aux consultants / coaches / conseillers d'orientation, conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux, conseillers en bilans de compétences, consultants en reclassement.

Modalités d'accès et prérequis

Le droit d'entrée en formation est validé par un entretien, téléphonique ou face à face, avec un formateur. Il peut avoir lieu à tout moment jusqu'à épuisement des places. Il est soumis à deux conditions :

- Avoir une expérience du monde professionnel,
- Avoir une sensibilité aux relations humaines.

Les conventions de formation sont établies par les formateurs partenaires de l'Institut de la Vocation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap après analyse du dossier.

A l'issue de la formation, tout Praticien CGP® peut :

- Adhérer à l'Institut de la Vocation (IV),
- Participer aux événements organisés par l'IV,
- Acquérir des passations de tests sur la plateforme CGP® de l'IV.

Durée et modalités pédagogiques

La formation proprement dite se décompose en deux modules d'une journée chacun (12 à 14 heures de face à face au total), avec un travail individuel à réaliser entre les deux modules. Elle se termine par une séance de supervision trois mois après la fin du deuxième module.

La formation peut se tenir en présentiel et/ou en distanciel. Elle alterne entre apports théoriques et exercices pratiques. Les groupes sont composés de 6 personnes maximum afin de favoriser les échanges et l'appropriation de l'outil par les stagiaires.

programme

MODULE 1

INTRODUCTION AU CGP®

LES BASES DU CGP®

- Le modèle CGP®,
- Le test CGP®,
- La typologie CGP®,
- La variabilité du test,
- Le protocole de passation et de restitution du test.

LE TRAVAIL PERSONNEL A REALISER POUR LE
MODULE 2

MODULE 2

PRESENTATION DES TRAVAUX PERSONNELS

CGP® ET MANAGEMENT EN ENTREPRISE

- CGP® et accompagnement,
- CGP® et métiers,
- CGP® et recrutement,
- CGP® et cohésion d'équipe,
- CGP® et création / reprise / évolution d'entreprise,
- CGP® et GPEC.

ETRE PRATICIEN CGP®

SUPERVISION

La séance de supervision est proposée trois mois après la fin du deuxième module. Elle dure 2 heures. Elle permet aux stagiaires du groupe de poser les questions qui ont pu émerger lors des cas d'accompagnement réellement rencontrés et d'encourager le groupe à poursuivre les échanges de pratique en toute autonomie.